

## Elections prud'homales - Question de Mme WEINMAN, Conseillère Municipale

**M. LE MAIRE :** J'ai reçu le 16 décembre une lettre de Mme Nicole WEINMAN qui me demande de faire le point sur les élections prud'homales qui ont eu lieu très récemment. Je passe la parole à Yves-Michel DAHOUI qui a géré ça.

**M. Yves-Michel DAHOUI :** Monsieur le Maire, on n'a pas eu un délai très très long pour vous faire part des éléments que Nicole WEINMAN a souhaité obtenir. Ce qu'on peut dire, c'est que c'est toujours un scrutin un peu difficile, celui des prud'homales. La règle a été la même cette année dans un contexte national, mais je crois que vous en avez eu des échos, un peu difficile notamment avec ce qu'on pourrait appeler des aléas au niveau du Ministère du Travail qui, je vous le rappelle, est gestionnaire de l'établissement des listes électorales et des cartes électorales. Sur l'ensemble des bureaux de vote, il y a eu un effort réel qui a été fait, en tout cas pour inciter au vote. Plusieurs sites ont été implantés à proximité des zones d'activité pour précisément favoriser la participation. On peut noter une progression notable pour le collège employeurs, environ 7 % par rapport à 1997 mais globalement on ne peut pas dire qu'il y a eu une évolution sensible. On peut aussi, au passage, souligner les facilités qui ont été offertes notamment par les sociétés Maty, Casino, qui ont mis des locaux à notre disposition sur la zone industrielle de Trépillot et la zone commerciale de Châteaufarine. Enfin, pour être le plus précis possible, il y a eu une difficulté sur un bureau de vote, où il y a eu un retard d'une dizaine de minutes environ mais les électeurs présents ont bien voulu patienter. On a aussi amélioré au cours de la journée certains fléchages mais il faut souligner qu'en ce qui concerne la ville, on a pour ce scrutin fait un effort particulier puisque 64 agents ont été mobilisés sur cette opération, ce qui a permis, malgré et j'insiste sans vouloir polémiquer, les difficultés rencontrées au niveau de l'Etat, d'organiser convenablement ce scrutin. On a des éléments plus précis mais la note, sur le plan de la forme, n'est pas finalisée.

**M. LE MAIRE :** On la finalise donc et on la transmet à Nicole WEINMAN.

**M. Yves-Michel DAHOUI :** Sans problème.

**Mme Nicole WEINMAN :** Je souhaitais des informations sur l'organisation ; ce n'était pas trop le détail des scrutins, je crois qu'on les a vus et je sais bien que ce sont des élections auxquelles il y a assez peu de participants, malheureusement. Je voulais effectivement relayer ce que vient de dire Yves-Michel DAHOUI, c'est-à-dire qu'il y a eu un vrai problème sur le bureau de vote de la Malcombe où rien n'était fléché. C'était une salle qui était vraiment tout à fait nouvelle donc les gens ne la connaissaient pas. Il y avait évidemment des pancartes sur les portes mais l'accès n'était pas fléché et beaucoup de gens n'ont pas pu accéder au bureau de vote. En plus, la loi prévoit que tous les bureaux de vote, et la Ville de Besançon a pris un engagement très fort dans ce sens-là, doivent être accessibles aux personnes handicapées. C'était au premier étage, donc inaccessible aux personnes handicapées, il n'y a pas d'ascenseur...

**M. LE MAIRE :** Si, il y a un ascenseur à la Malcombe.

**Mme Nicole WEINMAN :** On ne l'a pas vu.

**M. LE MAIRE :** Il est au fond de la salle à droite.

**Mme Nicole WEINMAN :** Je suis allée voter là-bas et ce sont les gens des bureaux qui se plaignaient et qui l'ont signalé, je suis désolée. En plus, en arrivant, la porte était fermée à clef et il a fallu dégager les poubelles qui étaient devant la porte pour pouvoir ouvrir le bureau de vote. Manque de chance, le bureau de vote était fermé et le gardien du stade de la Malcombe n'a pas les clefs. Il a fallu quand même faire venir un serrurier pour ouvrir le bureau de vote.

**M. LE MAIRE** : M. DAHOUÏ vous l'a dit, il y a eu un incident dans un bureau de vote qui a occasionné un quart d'heure de retard, effectivement c'est regrettable.

**Mme Nicole WEINMAN** : Je me permets de le dire parce que je pense qu'il faut qu'on soit vigilant, même pour des scrutins comme ça.

**M. LE MAIRE** : Tout à fait. On essaiera de faire mieux la prochaine fois.

Dont acte.